Expert ou experte en sinistre, Route

Référence	R2614336
Lieux	Sainte-Thérèse
Province	Québec
Publication	25 novembre 2026
Statut	Permanent · Temps plein
Mode de travail	Télétravail
Fin d’affichage	9 décembre 2026
Famille d’emplois	Services aux membres et clients - vente

Le poste

En tant qu'expert en accidents de la route, vous contribuez à la gestion et au maintien de la relation d'affaires avec les membres et les clients pour toute demande d'indemnisation découlant d'une réclamation pour nos clients à domicile. Vous gérez les réclamations complexes pour domicile et les réclamations pour blessures et accidents de complexité moyenne. Vous enquêtez sur les circonstances et vous procédez à l'indemnisation.

Responsabilités

- Enquêter ou inspecter les dommages, estimer les coûts et la valeur marchande, examiner ou produire des rapports ou d'autres documents pour établir les règlements d'indemnisation.
- Analyser l'information médicale, professionnelle et financière et déterminer l'admissibilité aux prestations selon les critères légaux.
- Indemniser les membres et les clients selon les normes et les politiques de l'entreprise en respectant la portée des contrats, les engagements en matière de qualité, voire les délais pour assurer la satisfaction des clients ou éviter de payer des pénalités.
- Négocier avec les différentes parties prenantes pour assurer le bon fonctionnement du dossier.

novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com

© 1996-2026 Fédération des caisses Desjardins du Québec. Tous droits réservés - Tous droits réservés © 2026 - optimisé par novijob™

Profil recherché

- Diplôme d'études collégiales (DEC technique) dans une discipline appropriée.
- Expérience requise : au moins quatre ans d’expérience pertinente en règlement de sinistres.
- Une autre combinaison pertinente d’études et d’expérience peut également être considérée.
- Licence d'expert en réclamations personnelles.
- Permis de conduire valide.
- Disponibilité pour les voyages dans la région Laval.
- Disponibilité d'un quart de travail 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, avec rémunération.

Appréciant les différences, Apprendre avec agilité, Avoir une bonne connaissance du secteur, Communiquer efficacement, Être orienté vers le client, Être orienté vers l'action, maîtriser les relations interpersonnelles.

Avantages

- Rémunération concurrentielle avec prime versée annuellement.
- Dès la première année, 4 semaines de vacances à prendre avec souplesse.
- Un régime à prestations déterminées procure un revenu stable et prévisible pendant la retraite.
- Couverture d’assurance collective avec accès à la télémédecine.
- Frais admissibles remboursés pour la santé, le bien-être et le matériel de travail à distance.

Les conditions d’admissibilité déterminent les avantages offerts.

Conditions

Les dispositions syndicales s’appliquent selon l’admissibilité.

Équité et accessibilité

Desjardins veut offrir un milieu de travail inclusif où chaque personne est reconnue et valorisée. L’employeur pratique la tolérance zéro envers toute discrimination et souhaite que les équipes représentent la diversité de ses membres, de sa clientèle et des collectivités desservies.

Les personnes qui ont besoin d’adaptations pour le recrutement ou pour le poste peuvent en aviser Desjardins. Des mesures peuvent être demandées à toutes les étapes du recrutement.

Pour postuler, recherchez la réquisition R2614336 dans le portail Carrières de Desjardins.

novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com

© 1996-2026 Fédération des caisses Desjardins du Québec. Tous droits réservés - Tous droits réservés © 2026 - optimisé par novijob™